



## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

**PROVENCE VERTE**

**Inventaire du patrimoine de la République**

**COTIGNAC**



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
PRESENTATION DE L'OPERATION .....	4
<b>L'inventaire du patrimoine en Provence Verte</b> .....	4
<b>Un outil a votre service</b> .....	5
<b>L'inventaire de Cotignac</b> .....	6
NOTICES INVENTAIRES.....	7
<b>Hôtel de ville</b> .....	7
<b>Immeuble, puis hospice, école de filles et salle d'asile, actuellement EHPAD Xavier Marin</b> .....	10
<b>Groupe scolaire</b> .....	12
<b>Ecole maternelle</b> .....	15
<b>Monument aux morts de la guerre de 1914-1918, dit le Poilu de Cotignac</b> .....	17
<b>Monument aux morts de la guerre de 1914-1918</b> .....	19
<b>Buste de la République ou Marianne</b> .....	21
<b>Monument aux morts de la guerre de 1914-1918</b> .....	23
DOSSIERS DOCUMENTAIRES .....	25
<b>Inscriptions révolutionnaires et républicaines</b> .....	25
Historique .....	25
Illustrations .....	30
Bibliographie .....	35
<b>Immeuble, puis hospice, école de filles et salle d'asile, actuellement EHPAD Xavier Marin</b> .....	36
Historique .....	36
Description .....	38
Illustrations .....	39
Bibliographie .....	45
Sources .....	45
<b>Groupe scolaire</b> .....	47

Historique .....	47
Description .....	50
Illustrations .....	51
Bibliographie .....	58
Sources .....	58
SOURCES .....	60

# COTIGNAC

## PRESENTATION DE L'OPERATION

### Patrimoine de la République

#### L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE

Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte a lancé en avril 2012 un projet de valorisation numérique de ses biens culturels dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine local. Cette opération a été soutenue par le programme Territoires numériques de la Région PACA et le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Elle consiste en un **recensement méthodique et une étude scientifique du patrimoine des 43 communes** qui composent le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte. La première opération porte sur la thématique historique du patrimoine républicain. Cet inventaire du patrimoine bâti et mobilier est réalisé en convention avec le Service Régional de l'Inventaire PACA, maître d'œuvre en matière d'inventaire du patrimoine.

Le projet a pour ambition d'envisager les biens culturels d'une manière globale - bâti, mobilier, mais aussi coutumes, modes de vie et pratiques sociales - pour **mieux appréhender et mieux connaître le territoire**. Toutes les données recueillies (recherches historiques, images, son, vidéos) sont saisies dans des bases de données, dans le respect des normes de l'Inventaire général. Elles sont ensuite valorisées sur le site Internet [www.patrimoineprovenceverte.fr](http://www.patrimoineprovenceverte.fr), mis à jour quotidiennement en fonction de l'avancée de l'enquête.

## UN OUTIL A VOTRE SERVICE

Les notices d'Inventaire sont le fruit d'un **travail scientifique**, qui constitue l'aboutissement d'un travail de recherches en Archives et en bibliothèque combiné à une étude sur le terrain. Toutes ces données enrichissent la documentation du service Pays d'art et d'histoire et sont réutilisées dans le cadre de ses missions : animations pédagogiques, visites guidées, dépliants, panneaux historiques...

Ces données peuvent également **vous être utiles** dans l'élaboration de vos documents de communication, documents d'urbanisme, dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier ou d'un bâtiment...

Le CD comporte :

- Une fiche de présentation générale de l'opération
- Les notices Inventaire Architecture et Mobilier
- Les dossiers documentaires de l'Inventaire et de l'association ASER
- Les illustrations des éléments étudiés (photographies et documents graphiques type plans et cartes postales)
- Des photographies de votre commune réutilisables pour vos documents de communication.

Si vous souhaitez utiliser les photographies mises à votre disposition sur ce CD, vous devez indiquer le **copyright** ©Pays de la Provence Verte [2012] Karyn Zimmermann-Orengo.

Pour tout complément d'information, les dossiers papiers de l'inventaire sont disponibles à la consultation sur rendez-vous dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (contact : Karyn Orengo, [ipatrimoine@paysprovenceverte.fr](mailto:ipatrimoine@paysprovenceverte.fr)). Nous restons également à votre disposition pour vous apporter notre expertise en matière de conservation des objets dont la commune est propriétaire.

## **L'INVENTAIRE DE COTIGNAC**

**L**a commune de Cotignac a été inventoriée d'octobre 2013 à juin 2014. La réunion de lancement de l'opération s'est déroulée le 14 octobre 2013 en présence de Monsieur Jean-Pierre Véran, maire de la commune.

Nous tenons à remercier Christiane Serandour et Sylvie Salvadore pour leur investissement, leur aide et leur entière coopération qui ont été nécessaires à la réalisation de cette opération.

# NOTICES INVENTAIRES

## Hôtel de ville



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001697

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ;  
(c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la  
Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** hôtel de ville

**Titre courant :** hôtel de ville

**Parties constituantes non étudiées :** four ; moulin

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Mairie (place de la)

**Référence cadastrale :** 1836 H 247 ; 2012 H01 681

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908028 ; 3143711

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 16<sup>e</sup> siècle ; 19<sup>e</sup> siècle

**Datation en années :** 1555

**Justification de la datation :** datation par travaux historiques

**Auteur(s) :** maître d'œuvre inconnu

**Commentaire historique :** Selon Octave Teissier, historien de la commune au 19<sup>e</sup> siècle, le millésime 1555 était inscrit sur l'ancienne porte de l'hôtel de ville. Le conseil municipal s'installe rapidement dans ce bâtiment, auparavant occupé par un four à pain au rez-de-chaussée et un appartement destiné au meunier à l'étage. Au 17<sup>e</sup> siècle, la maison commune accueille également une petite salle d'école et un moulin à huile, dit de « l'école ». Les fenêtres de l'élévation principale ainsi que les garde-corps en fer forgé indiquent un remaniement au milieu du 18<sup>e</sup> siècle (l'escalier intérieur date probablement de la même période). Les lois scolaires de 1833 incitent les édiles à agrandir le bâtiment, pour y installer une salle de classe plus spacieuse ainsi que le logement de l'instituteur ; le bâtiment est alors exhausé d'un étage (les travaux sont achevés en 1844). L'école des garçons y restera jusqu'à l'inauguration du groupe scolaire en 1885. De nouveaux travaux sont entrepris entre 1901 et 1903. La restauration du bâtiment en 1999 a permis de mettre en valeur les vestiges du moulin au rez-de-chaussée.

## DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** pierre ; enduit

**Matériau de la couverture :** tuile

**Vaisseau et étage :** rez-de-chaussée ; 3 étages carrés

**Type et nature du couvrement :** voûte en berceau

**Type de la couverture :** toit en pavillon

**Emplacement, forme et structure de l'escalier :** escalier dans œuvre : escalier tournant à retours

**Commentaire descriptif :** Bâtiment de plan rectangulaire à 3 étages. L'élévation principale est divisée en trois travées. Les fenêtres des deux premiers étages présentent un encadrement mouluré avec agrafe sculptée (mascarons, lions, cartouche). Les baies du premier étage ouvrent sur des balcons avec garde-corps galbés en fer forgé ; la baie centrale, plus large, est segmentaire. Les étages sont séparés par un bandeau et la façade est couronnée par une corniche moulurée. Le rez-de-chaussée est couvert par une voûte en berceau réalisée en tuf. Les vestiges du moulin à huile (pressoirs en pierre de taille) sont visibles dans la salle d'accueil.

**Technique du décor des immeubles par nature :** sculpture ; ferronnerie

**Représentation :** ornement végétal ; lion ; mascarons

**Précision sur la représentation :** Les fenêtres des deux premiers étages présentent un encadrement mouluré avec agrafe sculptée (mascarons, lions, cartouche). Les baies du premier étage ouvrent sur des balcons avec garde-corps galbés en fer forgé présentant un décor végétal.

## INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

**Éléments remarquables :** voûte

**Observations :** Une restauration en 1999 a mis en valeur au rez-de-chaussée une voûte en berceau bâtie en tuf.

**Statut de la propriété :** propriété publique

### CHAMPS SPECIFIQUES

**Résumé :** Le bâtiment, probablement construit en 1555, était occupé par un four à pain au rez-de-chaussée et l'appartement du fournier au premier étage. Rapidement, la maison est récupérée par la commune qui y installe l'hôtel de ville. Au 17<sup>e</sup> siècle, le rez-de-chaussée est en partie utilisé par un moulin à huile, dont les vestiges sont encore visibles, une salle à l'étage est occupée par l'école. La façade principale a probablement été remaniée au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Le troisième étage est construit en 1844 pour agrandir la salle de classe et loger l'instituteur. Le bâtiment a été restauré en 1999. Les travaux ont permis de mettre en valeur les vestiges du moulin à huile ainsi que la voûte en tuf au rez-de-chaussée. La qualité de cette restauration a permis à la commune d'être lauréate du prix des rubans du patrimoine en 2002.

**Sources :** Les Archives Départementales du Var conservent un dossier côté 2 Op 46/2, concernant les réparations de l'hôtel de ville en 1844 (exhaussement de l'hôtel de ville : réception définitive des travaux) et entre 1901 et 1903 (réparations de l'hôtel de ville : délibérations, dessins, devis estimatif, procès-verbal de réception définitive).

**Bibliographie :** BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., Cotignac, un village en Provence. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980 ; SEILLE (Jacques), Histoire de Cotignac. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990 ; TEISSIER O., Histoire de la commune de Cotignac. Toulon, Alexandre Gueidon Editeur, 1860.

**Immeuble, puis hospice,  
école de filles et salle d'asile,  
actuellement EHPAD Xavier Marin**



**REFERENCES DOCUMENTAIRES**

**N° de notice :** IA83001695

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

**DESIGNATION**

**Dénomination :** immeuble ; hospice ; école ; salle d'asile

**Genre du destinataire :** de filles

**Destinations successives et actuelle :** EHPAD Xavier Marin

**Titre courant :** immeuble, puis hospice, école de filles et salle d'asile, actuellement EHPAD Xavier Marin

**LOCALISATION**

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Gabriel-Philis (rue) ; Xavier-Marin (place)

**Référence cadastrale :** 1836 H 639 ; 2012 H01 78

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908156 ; 3143719

**Milieu d'implantation :** en village

**HISTORIQUE**

**Siècle :** 19e siècle

**Datation des campagnes secondaires de construction :** 2e moitié 20e siècle

**Datation en années :** 1868

**Justification de la datation :** datation par source

**Auteur(s) :** Daniel (ingénieur) ; Mesure G. (architecte) ; Jully Louis (entrepreneur)

**Justification de l'attribution :** attribution par source

**Commentaire historique :** En 1865, Xavien Marin cède ses immeubles situé rue des Maréchaux à la commune de Cotignac pour l'établissement d'un nouvel hospice, d'une école de

filles et d'une salle d'asile. Un premier projet est dressé par l'ingénieur Daniel en 1867. Suite aux remarques de l'Inspecteur des établissements charitables du Var, l'architecte Mesure conçoit un nouveau projet. Le dessin de la façade de l'école présente l'inscription "SINITE PARVULOS VENERE AD ME", tout comme le dessin de la façade de l'école de filles de Vins-sur-Caramy, du même architecte. Les travaux, réalisés par l'entrepreneur Louis Jully, sont financés par la commission administrative de l'hospice et par la municipalité. Ils sont réceptionnés le 29 juin 1869. L'école de filles est transférée lorsque le groupe scolaire est terminé, en 1885 ; la salle d'asile l'est en 1920 après la construction de l'école maternelle. Le personnel laïc remplace les religieuses en 1904. L'hospice est transformé en maison de retraite le 29 avril 1981, puis en EHPAD le 14 mai 2001. L'édifice a été plusieurs fois modifié au cours du 20e siècle. L'élévation sur la place a peu évolué, contrairement aux façades sur cour, largement dénaturées. De nouvelles extensions ont été construites dans les années 1990.

### DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** pierre ; enduit

**Matériau de la couverture :** tuile creuse

**Vaisseau et étage :** rez-de-chaussée ; 2 étages carrés ; étage de combles

**Type de la couverture :** toit à longs pans

**Commentaire descriptif :** L'édifice se compose de plusieurs corps de bâtiments articulés entre la place Xavier-Marin et la cour située à l'est de la parcelle. L'ancien préau de l'école, dans la cour est ouvert par quatre arcades plein-cintre..

**Technique du décor des immeubles par nature :** sculpture

**Représentation :** volute ; denticule ; fronton ; ornement végétal

**Précision sur la représentation :** La porte d'entrée de l'hospice, place Xavier-Marin, est surmontée d'un fronton cintré avec corniche à denticules. L'intérieur du fronton est sculpté de palmes et d'une fleur. La porte est également ornée par deux volutes et deux grappes.

### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété publique

### CHAMPS SPECIFIQUES

**Sources :** Les Archives Départementales du Var conservent sous la série 2 Op 46/2 un dossier concernant les travaux d'aménagement de l'hospice, de la salle d'asile et de l'école des filles dans les immeubles Marin acquis par la commune : cahier des charges dressé par Mesure, 19 mars 1868 / délibération de la commission administrative de l'hospice du 12 juillet 1867 (approbation des plans de Daniel) / délibération du Conseil Municipal du 14 juillet 1867 (appropriation de l'immeuble Marin en hospice, approbation de l'aliénation d'un immeuble ou ancien hospice, approbation des plans dressés par Daniel) / délibération du Conseil Municipal du 22 mars 1868 (vote 2000 frs pour les travaux d'aménagement en hospice, école de filles et salle d'asile des immeubles Marin acquis par la commune) / plans dressés par Mesure G., 1868).

**Bibliographie :** SEILLE (Jacques), Histoire de Cotignac. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## Groupe scolaire



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001694

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** groupe scolaire

**Titre courant :** groupe scolaire

**Parties constituantes non étudiées :** fontaine

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Ecoles (chemin des)

**Référence cadastrale :** 2012 H01 1395

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908304 ; 3143700

**Milieu d'implantation :** en écart

### HISTORIQUE

**Siècle :** 4e quart 19e siècle

**Datation en années :** 1882

**Justification de la datation :** datation par source

**Auteur(s) :** Bœuf B. (architecte) ; Mayen Gustave (entrepreneur) ; Drapiéri (architecte) ; David Léon (architecte) ; Caren (entrepreneur)

**Justification de l'attribution :** attribution par source

**Commentaire historique :** En 1881, le conseil municipal achète le terrain d'Hyppolite Rigaud (parcelles 733, 735, 736 et 737 de la section H) pour y construire un groupe scolaire. Les plans et devis sont dressés par l'architecte B. Bœuf. Après deux adjudications infructueuses, un traité de gré à gré est passé le 11 novembre 1882 avec Gustave Mayen, entrepreneur domicilié à Camps. Les travaux s'étalent sur l'année 1883 et le premier semestre 1884. Le changement de municipalité en mai 1884 interfère dans l'ouverture du groupe scolaire ; le nouveau maire refuse de réceptionner les travaux, invoquant des malfaçons et des infractions au cahier des charges. S'en suit une série de procès avec l'architecte et l'intervention du Préfet en novembre 1885, qui missionne l'Inspecteur d'Académie pour procéder à l'installation d'office des élèves dans les classes. Le bâtiment réalisé par Bœuf est formé par deux maisons d'écoles contiguës mais indépendantes. La séparation des filles et des garçons se prolonge dans la cour, également divisée par un mur central. Chaque école comprend deux classes de 42 élèves et une classe de 48 élèves au rez-de-chaussée, un logement pour le directeur, deux chambres pour les adjoints, une salle destinée aux conférences pédagogiques et une bibliothèque à l'étage. Les préaux sont installés dans des ailes en retour, les privés sont construits le long du mur de clôture de la cour. Diverses réparations et aménagements sont réalisés par l'architecte Drapiéri en 1930 puis par l'architecte Léon David et l'entrepreneur Caren en 1952. Les derniers travaux ont été menés en 2009 (installation d'une pompe à chaleur extérieure).

## DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** moellon ; enduit ; pierre

**Matériau de la couverture :** tuile creuse

**Vaisseau et étage :** rez-de-chaussée ; 1 étage carré

**Parti d'élévation extérieure :** élévation à travées

**Type de la couverture :** toit à longs pans ; croupe

**Emplacement, forme et structure de l'escalier :** escalier hors-œuvre ; escalier tournant

**Commentaire descriptif :** Le groupe scolaire se situe en écart du village. Il est construit en retrait de parcelle afin d'aménager une cour sur le devant. De plan rectangulaire, il se divise en trois parties et comprend un étage. Le corps de bâtiment central est divisé par un mur de refend. L'accès à l'étage se fait par deux escaliers aménagés dans un avant-corps à l'arrière du bâtiment. Les corps de bâtiments latéraux possèdent une terrasse protégée par un garde-corps sur lequel est inscrit "GARÇONS" à gauche et "FILLES" à droite. Le corps de bâtiment central présente l'inscription "ECOLE COMMUNALES LAÏQUES". La façade principale est couronnée d'une corniche. Les murs sont enduits.

## STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

## CHAMPS SPECIFIQUES

**Résumé :** Le groupe scolaire de Cotignac est construit entre 1882 et 1884 par l'architecte B. Bœuf et l'entrepreneur Gustave Mayen. Le conseil municipal de l'époque, mené par le maire républicain Victor Valence, finance une grande partie de la construction par une subvention de l'Etat, dans le cadre de la loi du 1er juin 1878. Les classes sont installées au rez-de-chaussée et l'étage accueille les logements des directeurs et de leurs adjoints. Les garde-corps des terrasses du 1er étage témoignent encore de la bipartition filles-garçons, qui se prolongeait dans la cour avec un mur de séparation central, visible sur les cartes postales de la 1ère moitié du 20e siècle.

**Sources :** La série O des Archives Départementales du Var conservent sous la cote 2 Op 46/2 un dossier sur la construction et les réparations du groupe scolaire de Cotignac. Le dossier comporte des pièces relatives à la construction du bâtiment entre 1881 et 1885 (acquisition du terrain, plans, extraits du registre de délibérations, correspondance), aux travaux de 1914 (rapport de l'architecte), aux travaux de réparations entre 1932 et 1950 (programme des travaux, plans, extraits du registre de délibérations, procès-verbal de réception définitive des travaux).

**Bibliographie :** ANDRIEUX J.-Y. L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981, SCEREN CNDP 2009 ; BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., Cotignac, un village en Provence. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980 ; GRAISELY A., Cotignac au fil du temps. Éditions Un autre regard-Prestance, 2012 ; SEILLE J., Histoire de Cotignac. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## Ecole maternelle

### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001696

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel



### DESIGNATION

**Dénomination :** école maternelle

**Titre courant :** école maternelle

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Léon Gérard (rue) 16

**Référence cadastrale :** 2012 H01 1396

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908174 ; 3143611

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 1er quart 20e siècle

**Datation en années :** 1911

**Justification de la datation :** datation par source

**Auteur(s) :** Marcel M. (architecte) ; Lecoq (architecte)

**Justification de l'attribution :** attribution par source

**Commentaire historique :** Dans sa délibération du 8 septembre 1910, le Conseil Municipal de Cotignac vote l'agrandissement de l'hospice et demande à M. Marcel, architecte à Draguignan, d'élaborer le projet de construction d'une école maternelle. Les plans et devis sont dressés le 14 septembre 1911. L'école doit comporter un rez-de-chaussée avec vestibule, vestiaire, salle d'exercices, salle de repos, salle de récréation et cuisine, et un étage avec logement de l'institutrice. Le 1er novembre 1912, une promesse de vente d'un jardin avec bergerie, situé rue des Prêtres, est signée entre la commune et Grégoire Jean-Baptiste, Louis Henri Clément et Maria Antoinette Dauphin. Le 10 novembre 1912, les plans

et devis sont approuvés "considérant qu'il est intolérable que le Conseil Municipal laisse subsister plus longtemps l'École maternelle à proximité de l'Hôpital-Hospice dont les bâtiments et les cours de récréation sont contiguës et parallèles l'une à l'autre". Le dossier est envoyé pour approbation au Ministère de l'Instruction Publique, qui le retourne le 19 juin 1913 parce que la commune ne compte pas suffisamment d'habitants (la limite étant fixée à 2 000 habitants, Cotignac n'en comptant que 1827). Le projet doit donc être modifié pour devenir une "classe enfantine". Les travaux commencent mais sont brusquement arrêtés à cause de la guerre. Ils reprennent en 1919 sous la direction de l'architecte Lecoq. Ils sont réceptionnés le 15 juillet 1920.

#### DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** moellon ; enduit

**Matériau de la couverture :** tuile

**Vaisseau et étage :** rez-de-chaussée ; 1 étage carré

**Type de la couverture :** toit à longs pans ; croupe

**Commentaire descriptif :** Bâtiment construit en limite de parcelle côté Est. La façade principale donne sur la rue des Prêtres. L'école est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage qui n'occupe pas toute la longueur du bâtiment.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété publique

#### CHAMPS SPECIFIQUES

**Résumé :** Le conseil municipal de Cotignac décide en 1910 de construire une école maternelle. Les plans et devis sont élaborés par l'architecte Marcel. Les travaux commencent en 1913 mais sont interrompus pendant la guerre. Ils reprennent en 1919 et sont achevés en 1920.

**Sources :** La série O des Archives Départementales du Var conservent sous la cote 2 Op 46/2 un dossier sur la construction de l'école maternelle de Cotignac. Le dossier comporte des pièces relatives à la construction du bâtiment entre 1910 et 1920 (extraits du registre de délibérations, promesse de vente, plans, cahier des charges, devis descriptif, mémoire de l'architecte, achèvement des travaux, procès-verbal de réception définitive).

**Bibliographie :** BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., Cotignac, un village en Provence. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980.

## Monument aux morts de la guerre de 1914-1918, dit le Poilu de Cotignac



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001698

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** monument aux morts

**Précision sur la dénomination :** de la guerre de 1914-1918

**Appellation et titre :** Poilu de Cotignac

**Titre courant :** monument aux morts de la guerre de 1914-1918, dit le Poilu de Cotignac

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Mairie (place de la)

**Référence cadastrale :** 2012 H01 550

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908069 ; 3143701

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 1er quart 20e siècle

**Datation en années :** 1920

**Justification de la datation :** datation par travaux historiques

**Auteur(s) :** L'homme Jean-Louis (sculpteur) ; Montesoro (maçon) ; Boeuf (maçon)

**Justification de l'attribution :** attribution par travaux historiques

**Commentaire historique :** Le Conseil municipal de Cotignac propose la construction d'un monument aux morts dès le mois de mai 1916. La décision définitive est prise deux ans plus tard, le 17 décembre 1918. Un comité est créé le 29 décembre ; il est chargé de réunir les fonds et de choisir le monument. Le projet est confié au sculpteur Jean-Louis

L'homme, qui en dresse les plans et devis le 20 janvier 1919. Ce dernier imagine un obélisque derrière lequel se dissimule un Poilu, muni de son équipement. Il s'agirait d'un Cotignacéen, Antoine Pascal, mort pour la France le 28 octobre 1918. La somme nécessaire est obtenue grâce aux souscriptions publiques (3 452 francs), complétées par l'aide de la commune (5 000 francs), des deux coopératives agricoles (2 000 francs), de l'Etat (600 francs) et de dons (2 620 francs). Le monument de Cotignac s'attire les louanges de la Commission artistique, pourtant peu clémente, qui le qualifie de plus beau monument du département. Sa composition originale et émouvante tranche avec les œuvres de série réalisées par des industriels, qui constituent la grande majorité des monuments aux morts varois. Il a été démonté et restauré par l'entreprise Pesce de Vidauban début 2013, avant de réintégrer la place de l'Hôtel-de-Ville en avril de la même année.

#### DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** pierre

**Commentaire descriptif :** Le monument est en pierre (pierre de Ruoms pour le piédestal et pierre d'Oppèdes pour le Poilu selon le devis). Il se compose d'un obélisque écimé, derrière lequel se dissimule un Poilu, muni de son équipement, prêt à lancer une grenade. De face, seules sa tête et sa main affleurent. En tournant autour du monument, l'ensemble de la silhouette du soldat se dégage d'une tranchée, évoquée par la découpe du bloc de pierre..

**Technique du décor des immeubles par nature :** sculpture

**Représentation :** soldat

#### INTERET ET PROTECTION (le cas échéant)

**Observations :** La commission artistique du Var considère le projet de Jean-Louis L'homme comme le plus beau du département.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété publique

**Ouverture au public :** ouvert au public

## Monument aux morts de la guerre de 1914-1918



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001700

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** monument aux morts

**Appellation et titre :** de la guerre de 1914-1918

**Titre courant :** monument aux morts de la guerre de 1914-1918

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Le Reclus (quartier)

**Référence cadastrale :** 2012 H01 331

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908029 ; 3143584

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 1er quart 20e siècle

**Datation en années :** 1921

**Justification de la datation :** datation par travaux historiques

**Auteur(s) :** Guérin Elie (architecte) ; Peysselon (entrepreneur) ; L'homme Jean-Louis (sculpteur)

**Justification de l'attribution :** attribution par travaux historiques

**Commentaire historique :** Le caveau a été construit dans l'ancien cimetière, accolé à l'église, suite au rapatriement des corps des Cotignacéens victimes de la guerre. Le projet a été conçu par l'architecte brignolais Elie Guérin et réalisé par l'entrepreneur cotignacéen Peysselon. Le médaillon central est l'œuvre du sculpteur Jean-Louis L'Homme, auteur du

monument aux morts de la place de l'Hôtel de Ville ; il s'agit d'une œuvre d'édition plusieurs fois utilisée dans le Var et le Vaucluse. Le financement des travaux a été en grande partie supporté par la mairie, et complété par quelques dons.

#### DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** béton

**Commentaire descriptif :** Dalle en béton rectangulaire..

**Technique du décor des immeubles par nature :** fonderie

**Représentation :** croix ; coq ; soldat

**Précision sur la représentation :** Le centre de la dalle comporte un médaillon en bronze représentant deux Poilus et un coq chantant. Le médaillon est présenté sur un socle surmonté d'une croix.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété publique

## Buste de la République ou Marianne



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002142

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** buste

**Titre iconographique :** de la République

**Appellation et titre :** Marianne

**Titre courant :** buste de la République ou Marianne

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Mairie (place de la)

**Edifice de conservation :** hôtel de ville

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001697

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908028 ; 3143711

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 3e quart 19e siècle

**Datation en années :** 1871

**Auteur(s) :** Doriot Théodore (sculpteur)

**Commentaire historique :** Cette allégorie de la République a été réalisée d'après la première version du buste de Marianne, créée par Théodore Doriot en 1871. Il est possible que ce buste soit celui commandé par le conseil municipal en 1877 (un sceau pour la mairie portant la mention "République française" fut commandé en même temps).

### DESCRIPTION

**Catégorie technique :** sculpture

**Structure et typologie :** revers sculpté

**Matériaux et techniques :** plâtre : moulé, peint

**Commentaire descriptif :** Buste à mi-corps sur socle rectangulaire..

**Représentation :** allégorie : République, femme, en buste, attribut : armure, couronne, faisceau de licteur, étoile

**Précision sur la représentation :** Marianne est représentée en buste. Elle est vêtue d'une armure recouverte à moitié par une toge drapée, elle est parée d'un collier de médailles frappées au nom des institutions symboliques de la République. Sa coiffe se compose d'une couronne, d'une étoile et d'un bandeau positionné sur son front. Le socle est orné des initiales de la République Française, entre lesquelles sont représentés une balance et un faisceau de licteur, emblèmes de la justice et du pouvoir exécutif.

**Inscriptions :** signature (en creux, sur l'oeuvre) ; devise (en creux, sur l'œuvre) ; inscription concernant l'iconographie (en creux, sur l'œuvre)

**Précisions sur les inscriptions :** signature : TH. DORIOT SCULPT ; devise : HONNEUR ET PATRIE, sur le bandeau ; inscription concernant l'iconographie : Agriculture, Commerce, Beaux Arts, Instruction, Justice, Science, Marine, Industrie ; inscription concernant l'iconographie : RF, sur le socle.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

#### CHAMPS SPECIFIQUES

**Bibliographie :** SEILLE J., Histoire de Cotignac. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## Monument aux morts de la guerre de 1914-1918



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002143

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

**Date de rédaction de la notice :** 2014

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** monument aux morts

**Appellation et titre :** de la guerre de 1914-1918

**Titre courant :** monument aux morts de la guerre de 1914-1918

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** 83

**Commune :** Cotignac

**N° INSEE de la commune :** 83046

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Cotignac

**Adresse :** Eglise (place de l')

**Edifice de conservation :** église paroissiale de l'Annonciation

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001699

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0908037 ; 3143601

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 2e quart 20e siècle

**Commentaire historique :** Cotignac possède trois monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 : un en face de l'hôtel de ville, un au cimetière et un dernier dans l'enceinte de l'église, construit dans les années 1920.

### DESCRIPTION

**Catégorie technique :** sculpture

**Structure et typologie :** revers plat

**Matériaux et techniques :** marbre : gravé, peint ; plâtre : moulé, peint

**Commentaire descriptif :** Monument aux morts flanqué contre le mur gouttereau nord de la nef. Sa structure générale se rapproche de celle d'un retable. La base est en marbre. La

partie supérieure est en plâtre peint, elle est sculptée en moyen-relief. Quatre plaques en marbre encadrent le monument.

**Représentation :** pietà ; ange ; veuve ; cimetière ; croix de guerre ; médailles militaires ; palme

**Précision sur la représentation :** La composition est couronnée par un fronton cintré à l'intérieur duquel est représentée une Pietà. La scène au-dessus de l'autel fait écho à cette dernière : il s'agit d'une veuve ou d'une mère pleurant devant un cimetière, tandis qu'un ange porté par des nuées tend une palme. La partie inférieure de la composition présente plusieurs symboles : palmes, croix de guerre et médailles militaires. La liste des victimes des deux Guerres mondiales sont gravées sur des plaques apposées de part et d'autre du monument.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété privée

#### CHAMPS SPECIFIQUES

**Bibliographie :** MATTONE-VASTEL S., MEISSONNIER G., L'art et la mémoire de 1914-1918 dans le Var, Toulon : Commission départementale de l'information historique pour la paix, 1998.

### INSCRIPTIONS REVOLUTIONNAIRES ET REPUBLICAINES



#### HISTORIQUE

##### La devise de la République

Avant de pénétrer dans l'église de l'Annonciation, quelques visiteurs s'arrêtent devant ces mots, peints sur la porte principale de l'édifice : « République Française / Liberté Egalité Fraternité ». Plus d'une centaine d'églises en France porte une inscription similaire, avec une forte concentration sur le pourtour méditerranéen, notamment sur les départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, du Var et du Vaucluse. Outre Cotignac, trois autres églises de la Provence Verte portent cette marque républicaine : Barjols, Entrecasteaux et La Roquebrussanne. La grande majorité de ces inscriptions ne sont pas datées. Certaines sont caractéristiques de la période révolutionnaire ; elles témoignent de la tentative de déchristianisation de la vie quotidienne, engagée avec la constitution civile du clergé et qui atteint son apogée en 1793-1794 avec les cultes de la Raison et de l'Être suprême<sup>1</sup>. Le Concordat de 1801 sonne la fin provisoire de ce processus en rétablissant le culte catholique.

---

<sup>1</sup> Certaines églises sont encore marquées par la pratique de ces cultes civiques. Dans le département de l'Eure, l'abside de l'église d'Ivry-la-Bataille présente l'inscription révolutionnaire « Temple de la Raison et de la Philosophie ».

La deuxième République pourrait également avoir été propice à ce type d'inscription en ce qu'elle constitue une période charnière de l'adhésion d'une partie de la population varoise aux idées républicaines - sentiment patriotique qui s'exprime avec éclat lors de l'insurrection contre le coup d'Etat de 1851. Toutefois, contrairement à la période révolutionnaire, l'esprit antireligieux n'est pas de mise et l'Eglise elle-même accueille favorablement l'arrivée de cette République démocratique. Si la devise « Liberté Egalité Fraternité », adoptée comme devise officielle de la Deuxième République le 27 février 1848, a pu être apposée sur certaines églises à cette période, elle l'aura donc probablement été par esprit d'entente plutôt que dans la contrainte.

La Troisième République semble avoir été la plus propice à ce type de manifestation républicaine. Dans les années 1880, le régime s'installe durablement et impose sa marque sur un grand nombre d'édifices, de la mairie à l'école en passant par la fontaine et le monument. Quelques églises n'ont pas échappé à cette prolifération et ont été affublées de la devise républicaine à cette période. A notre connaissance, peu de sources inventées à ce jour permettent d'apprécier les circonstances de tels évènements<sup>2</sup>.

L'anticléricalisme qui marque les débuts de la Troisième République est à son paroxysme sous le gouvernement d'Emile Combes, entre 1902 et 1905. Les travaux menés par la commission parlementaire sur la séparation des Eglises et de l'Etat aboutissent le 3 juillet 1905 à l'adoption du projet de loi par la chambre des députés, voté conforme par les sénateurs le 6 décembre 1905 et promulgué par le Président de la République le 9 décembre 1905. Les articles 3 et 4 prévoient la suppression des conseils de fabrique et la création dans un délai d'un an d'associations cultuelles auxquelles doivent être transférées la gestion des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice du culte. Mais la rupture diplomatique entre l'Etat français et le Vatican est consommée, et le pape Pie X interdit la formation de ces associations cultuelles. Passé le délai d'un an, les biens de l'Eglise antérieurs à 1905 sont ainsi demeurés propriété de l'Etat. Cette dépossession est ressentie comme une victoire du côté des républicains

---

<sup>2</sup> Un exemple nous est parvenu ; il s'agit de l'inscription « République Française » de l'église de Villedieu-sur-Indre (36), qui aurait été peinte sur le fronton de l'église à l'occasion du 14 juillet 1884 (le maire exige également dans une lettre adressée au curé de la paroisse que les cloches sonnent à cette occasion). Cette décision du conseil municipal, notifiée au Conseil de Fabrique, fait suite à une querelle concernant la construction d'un clocher empiétant sur le domaine public, qui opposa les deux institutions entre 1880 et 1882.

anticléricaux ; dans certaines communes, elle s'est accompagnée d'inscriptions affirmant la propriété publique de ces bâtiments.

## **Vivre libre ou mourir**

Plus étonnantes et singulières sont les inscriptions peintes sur les portes latérales de l'église de Cotignac. Chacune reçoit, dans une typographie différente, la devise « Vivre libre ou mourir ». La même devise se retrouve sur quatre autres portes de la commune, dans la Grand-Rue au numéro 24, dans la rue Léon-Girard au numéro 5 et dans la rue des Maréchaux, aux numéros 9 et 21<sup>3</sup>. Certaines sont presque effacées, d'autres ont été préservées au fil des années, peut-être en existait-t-il d'autres qui ont disparu au fil du temps ou au gré des propriétaires.

Quelle est l'origine de cette devise ? Elle est d'abord utilisée par les Jacobins, club politique majeur de la Révolution française, puis elle est adoptée par la Convention nationale, qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Elle est à nouveau utilisée au moment de la guerre de 1870<sup>4</sup>. Elle réapparaît pendant la Seconde Guerre mondiale, où elle est adoptée par les Résistants du plateau des Glières.

Ces marqueurs temporels prennent-ils sens dans la commune de Cotignac ? Il existe bien un club Jacobin dans la commune, dont l'existence est mentionnée dans les délibérations du Conseil municipal au mois de mars 1791. Les membres de cette chambrée révolutionnaire s'opposent dans la commune aux modérés, réunis dans « la Société des Amis de la Constitution et de l'Égalité ». Les rixes entre les deux factions se jouent au quotidien et troublent la paix sociale<sup>5</sup>. En 1792, le conseil municipal – qui était jusqu'alors modéré – ainsi que le curé de la

---

<sup>3</sup> Ces quatre inscriptions ont été relevées lors de l'enquête de terrain de l'opération d'Inventaire, qui a été effectuée au mois de novembre 2013. La commune d'Exoudun, située dans le département des Deux-Sèvres, compte également une maison portant cette inscription sur son linteau. Dans l'état actuel de nos connaissances, la maison d'Exoudun est le seul autre exemple de demeure privée présentant cette devise.

<sup>4</sup> Elle est gravée sur le socle d'un monument commémoratif édifié à Annecy.

<sup>5</sup> BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, un village en Provence*. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980. Plusieurs épisodes sont relatés par l'auteur, notamment lors de la fête de la Fédération, au moment des élections municipales de 1791-1792, ou encore lors de l'installation du prêtre jureur.

paroisse, démissionnent sous la pression de la population menée par le club patriotique.

La nouvelle municipalité, élue en avril 1792, compte plusieurs Jacobins. C'est dans ce contexte qu'en juin le conseil municipal accepte la pétition de plusieurs citoyens demandant qu'un cadre soit installé sur la façade de l'Hôtel de ville portant la devise « La Constitution ou la mort »<sup>6</sup>. Selon Jacques Seillé, la même inscription révolutionnaire est peinte sur plusieurs portes de la ville. L'observation sur le terrain ne nous a pas permis d'en retrouver la trace. Cependant, 23 années séparent la publication de l'ouvrage précité de l'enquête d'inventaire, les inscriptions ont donc pu être effacées entretemps. Il est également possible que l'auteur ait considéré les deux devises comme un seul ensemble - elles font toutes deux parties du serment révolutionnaire. La présence de la devise sur les portes latérales de l'église pourrait donc dater de cette période, l'édifice étant souvent le théâtre des affrontements entre révolutionnaires et modérés et ce au-delà des affaires religieuses, puisque les élections municipales y sont également organisées<sup>7</sup>.

Le club Jacobin, qui prend le nom de « Société patriotique des Vrais Sans-Culottes », domine la vie politique cotignacéenne jusqu'en 1794. L'emplacement de son siège nous est inconnu. La description de la salle, détaillée lors de sa perquisition par la mairie en 1795, permet cependant de connaître l'organisation de la salle et le mobilier qu'elle renferme (notamment la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, des bustes de révolutionnaires en plâtre, des planches formant « la Montagne », le bonnet phrygien du président...)<sup>8</sup>. Il sera dissout en mai 1795.

## **Essai de datation des inscriptions, pistes de recherches**

---

<sup>6</sup> BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, op. cit.*, p.215 ; SEILLE J., *Histoire de Cotignac*. Éditeur Jacques Seillé, juillet 1990, p.160.

<sup>7</sup> Pour des raisons pratiques (l'église est le bâtiment le plus vaste de la commune) et probablement symboliques (les bâtiments symboles des pouvoirs de l'Ancien Régime, confisqués en 1789, sont souvent utilisés à des fins civiques à la période révolutionnaire).

<sup>8</sup> BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, op. cit.*, p.236.

**D**ans l'état actuel de nos connaissances, la datation de ces inscriptions serait hasardeuse. Tout au plus pouvons-nous apporter des éléments de réponse à la lumière des évènements historiques qui ont marqués la France et la commune : la période révolutionnaire et le club Jacobin, la Deuxième République et l'insurrection au coup d'Etat, les débuts de la Troisième République et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il est également probable que toutes ces inscriptions ne datent pas de la même période. Nous avons pu constater que la devise « Vivre libre ou Mourir » ressurgissait lors de périodes de troubles, de résistances et d'exaltation du sentiment patriotique face à la République menacée. Il est ainsi possible qu'elle ait été apposée sur la façade de plusieurs bâtiments à la période révolutionnaire, puis que les Cotignacéens ayant gardé le souvenir de cette inscription l'aient utilisée lors d'évènements postérieurs, comme la Seconde Guerre Mondiale.

Quelques pistes de recherches mériteraient d'être explorées. Concernant les inscriptions républicaines des églises de la Provence Verte, le dépouillement des registres des conseils municipaux et des conseils de Fabrique des communes concernées apporterait probablement des éléments de datation. De plus, des recherches cadastrales portant sur les bâtiments marqués de la devise pourraient apporter des informations sur leurs propriétaires et leur lien – ou non - avec la société Patriotique. Enfin, une enquête de terrain menée auprès des Cotignacéens apporterait peut-être des informations.

## ILLUSTRATIONS



**Illustration 1.** Eglise de l'Annonciation, vue générale, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 2.** Eglise de l'Annonciation, porte centrale, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 3.** Eglise de l'Annonciation, porte latérale droite, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 4.** Eglise de l'Annonciation, porte latérale droite, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 5.** Eglise de l'Annonciation, porte latérale gauche, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 6.** Eglise de l'Annonciation, porte latérale gauche, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 7.** Immeuble Grand-Rue (24), élévation sur rue, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 8.** Immeuble Grand-Rue (24), élévation sur rue, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 9.** Immeuble rue des Maréchaux (9), élévation sur rue, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 10.** Immeuble rue des Maréchaux (9), élévation sur rue, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 11.** Immeuble rue des Maréchaux (21), élévation sur rue, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 12.** Immeuble rue des Maréchaux (21), élévation sur rue, porte d'entrée, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 13.** Immeuble rue des Maréchaux (21), élévation sur rue, porte d'entrée, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 14.** Immeuble rue Léon-Girard (5), élévation sur rue, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.



**Illustration 15.** Immeuble rue Léon-Girard (5), élévation sur rue, détail, Karyn Zimmermann-Orengo, 2013.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, un village en Provence*. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980.

GRAISELY A., *Cotignac au fil du temps*. Éditions Un autre regard-Prestance, 2012

LALOUETTE J., Dimensions anticléricales de la culture républicaine (1870-1914). In: *Histoire, économie et société*. 1991, 10e année, n°1. pp. 127-142.

SEILLE J., *Histoire de Cotignac*. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## **IMMEUBLE, PUIS HOSPICE, ECOLE DE FILLES ET SALLE D'ASILE, ACTUELLEMENT EHPAD XAVIER MARIN**



### **HISTORIQUE**

#### **1865-1867 : acquisition des immeubles Marin et projet de l'ingénieur Daniel**

**E**n 1865, Xavier Marin cède ses immeubles à la commune, en échange d'une rente viagère de 1 000 francs<sup>9</sup>. L'accord, signé le 15 août, est entériné en vertu de l'arrêté préfectoral du 4 décembre suivant. La commission administrative de l'hospice et la commune prévoient d'y établir un nouvel hospice, une salle d'asile et une école de filles - l'ancien bâtiment, situé quartier Pla de Pé, est alors dans un état de vétusté préoccupant<sup>10</sup>.

Le projet est confié à l'ingénieur Daniel. Ce dernier dresse le plan d'appropriation du bâtiment le 18 juin 1867, approuvé par l'hospice civil le 12 juillet puis par le conseil municipal deux jours plus tard<sup>11</sup>. Les travaux doivent être financés par la vente de l'ancien hospice, évalué à 5 000 francs, à laquelle s'ajoutent les 9 000 francs votés par le conseil municipal.

#### **1868-1869 : projet de l'architecte G. Mesure et réalisation des travaux**

**L**es plans sont modifiés en 1868, suite au rapport de l'Inspecteur des établissements charitables du département. Le nouveau projet est établi par l'architecte G. Mesure, en conformité avec les observations de l'Inspecteur des

---

<sup>9</sup> Registre de délibérations du conseil municipal de Cotignac, 14 juillet 1867.

<sup>10</sup> Ce bâtiment avait été acheté par la commune en 1713 à Jean Templier. L'hospice y était installé depuis juin 1724.

<sup>11</sup> Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.

Etablissements charitables et les instructions ministérielles<sup>12</sup>. Les plans dressés par l'architecte, conservés aux Archives Départementales du Var, témoignent de la nature des travaux prévus (les constructions neuves sont indiquées en orangé sur le plan) : un bâtiment neuf à 2 étages et 1 étage de combles est accolé à l'élévation sud de l'immeuble existant, un mur de clôture divise la cour en deux, un préau est construit dans la cour et de nouvelles ouvertures sont percées.

Ecole et hospice disposent chacun d'un corps de bâtiment avec cour et entrée indépendante - la partie dévolue à l'école est indiquée en rose sur le plan, celle réservée à l'hospice est en bleu. La salle d'asile est au rez-de-chaussée, les deux classes de l'école de filles sont au 1<sup>er</sup>, le 2<sup>e</sup> étage est occupé par les douches, vestiaire et lingerie<sup>13</sup>. Le dessin de la façade présente la locution latine SINITE PARVULOS VENERE AD ME (« Laissez venir à moi les petits enfants »), tout comme le dessin de la façade de l'école de filles de Vins-sur-Caramy du même architecte. Le préau s'ouvre sur la cour par quatre arcades plein-cintre.

L'hospice est installé dans le corps de bâtiment neuf. La façade sur cour est percée de baies plein-cintre avec garde-corps en ferronnerie. Une chapelle est aménagée au rez-de-chaussée, les dortoirs au 1<sup>er</sup> étage et la salle pour les contagieux au second.

Le montant des travaux est estimé à 20 000 francs. Sur cette somme, la commission administrative de l'hospice engage 9 000 francs et la commune 11 000. 2 000 francs supplémentaires aux 9 000 prévus en 1867 sont donc votés par le conseil municipal dans sa séance du 22 mars 1868. Cette somme est prise sur l'excédent du produit de l'adjudication de la coupe de diverses parcelles de bois non soumises au régime forestier.

En 1868, les travaux pressent : les planchers de l'ancien hospice menacent ruine, un pan du mur nord s'est écroulé. Réceptionnés le 29 juin 1869, ils ont été rapidement réalisés par l'entrepreneur Louis July<sup>14</sup>. Leur coût final s'élève à 26 500 francs. La commune traversera quelques difficultés pour payer l'entrepreneur, qui ne sera soldé qu'en 1872 avec l'aide du conseil d'administration de l'hospice<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> Illustrations 2 à 6.

<sup>14</sup> ADV, 2 Op 46/2.

<sup>15</sup> SEILLE J., *Histoire de Cotignac*. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990, p.217-218.

## **Evolutions de la fonction de l'édifice**

L'école de filles est transférée lorsque le groupe scolaire est terminé, en 1885 ; la salle d'asile l'est en 1920 après la construction de l'école maternelle. En 1904, les religieuses sont remplacées par du personnel laïc sur ordre du Préfet. L'hospice est transformé en maison de retraite le 29 avril 1981, puis en EHPAD le 14 mai 2001.

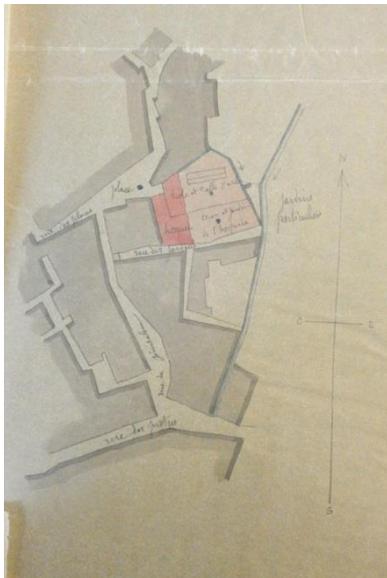
## **Evolutions du bâti**

L'édifice a été plusieurs fois modifié au cours du 20<sup>e</sup> siècle : d'importants travaux ont été réalisés en 1927, en 1944 (l'hospice abrite la clinique de Provence tandis que Toulon est sous les bombardements), en 1963 (surélévation de la toiture), en 1991 et enfin en 1997-1998 (de nouveaux bâtiments sont construits côté cour). Dans la cour, le préau de l'école des filles construit en 1869 a été conservé.

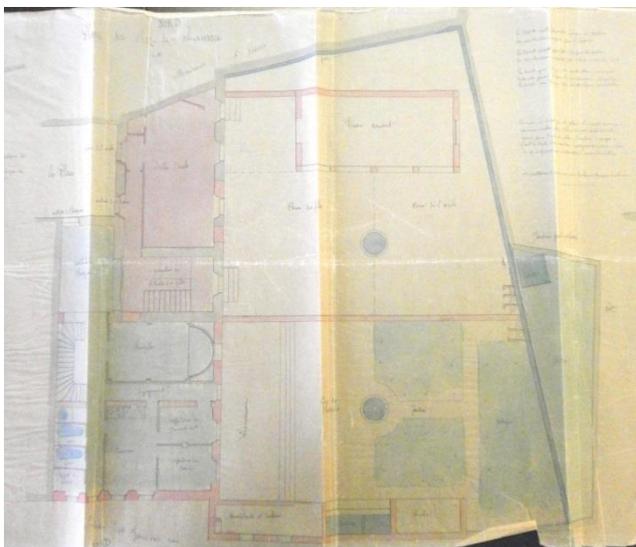
## **DESCRIPTION**

La porte d'entrée de l'hospice, place Xavier-Marin, est surmontée d'un fronton cintré avec corniche à denticules. L'intérieur du fronton est sculpté de palmes et d'une fleur. La porte est également ornée par deux volutes et deux grappes.

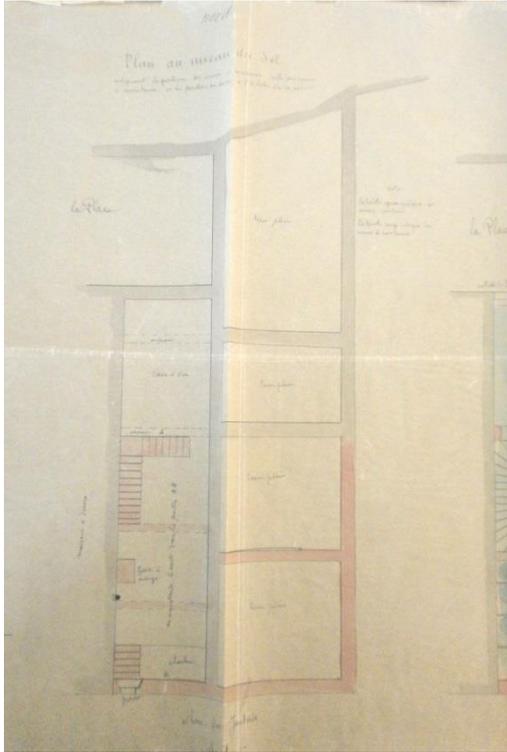
## ILLUSTRATIONS



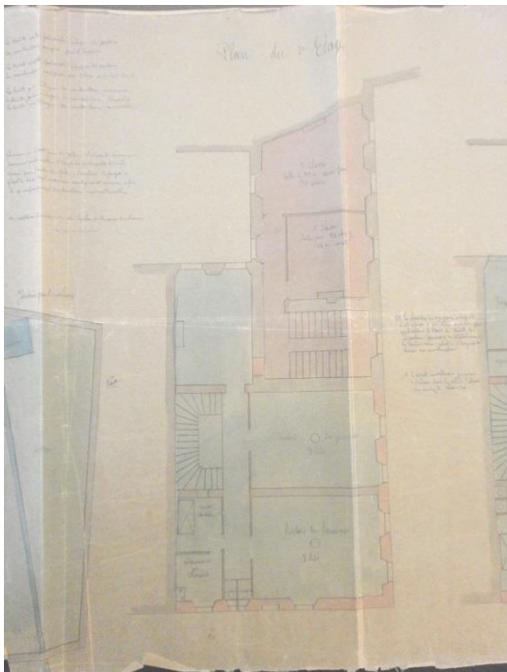
**Illustration 1.** Plan de situation des bâtiments.  
Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



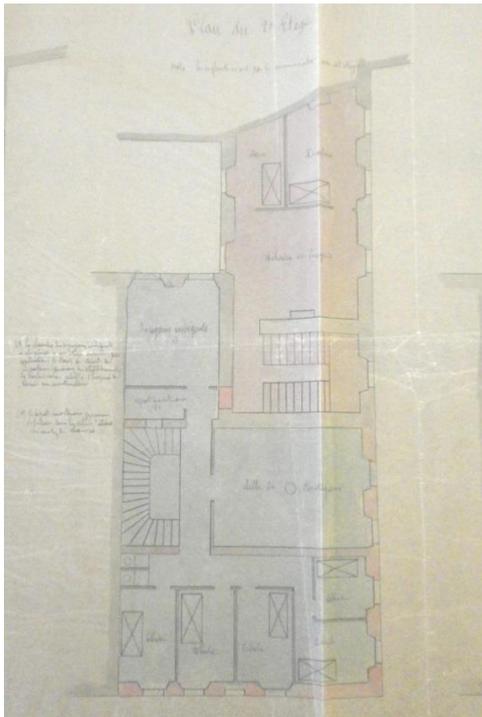
**Illustration 2.** Plan du rez-de-chaussée.  
Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



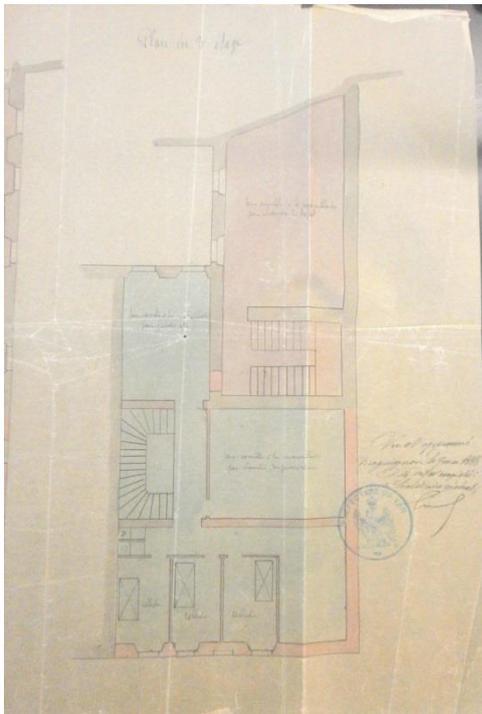
**Illustration 3.** Plan au niveau du sol.  
Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



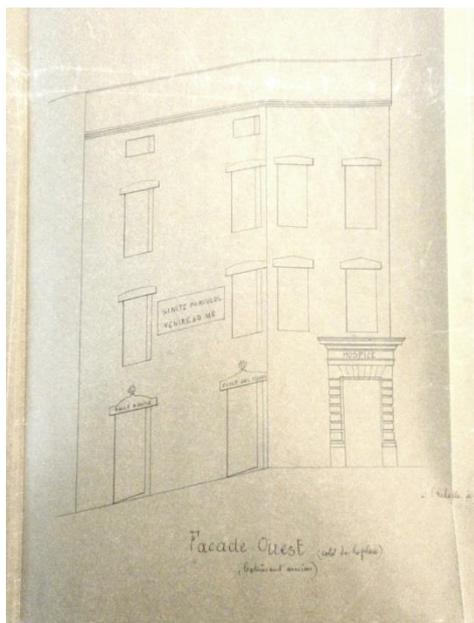
**Illustration 4.** Plan du 1<sup>er</sup> étage.  
Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



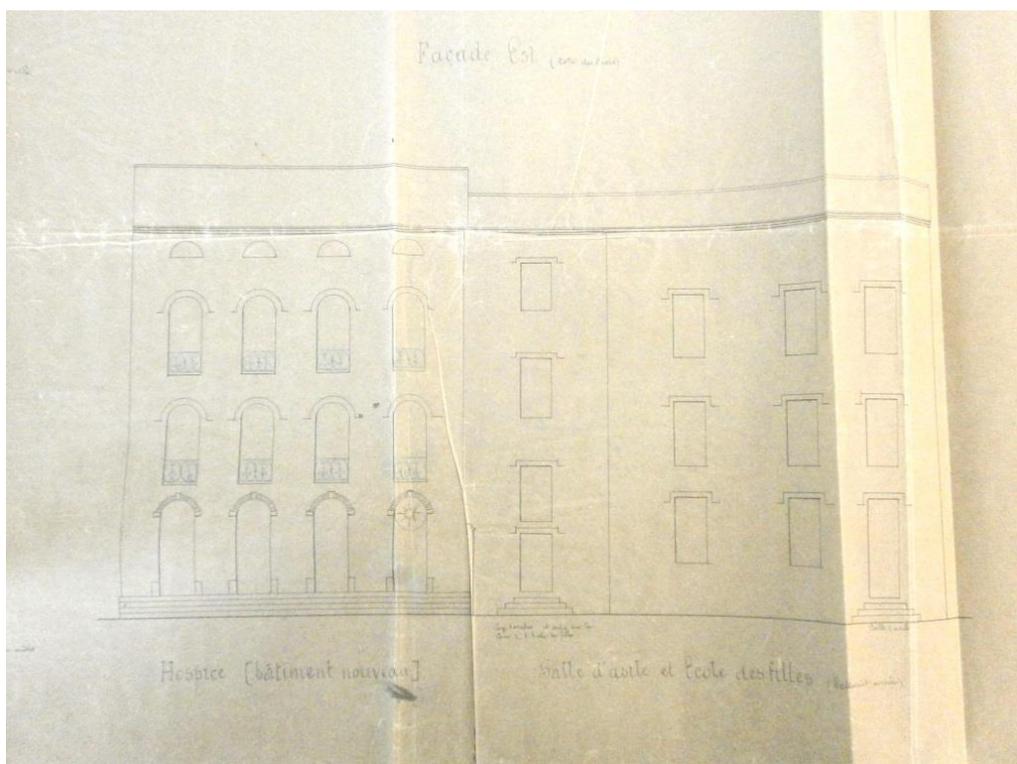
**Illustration 5.** Plan du 2<sup>e</sup> étage.  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



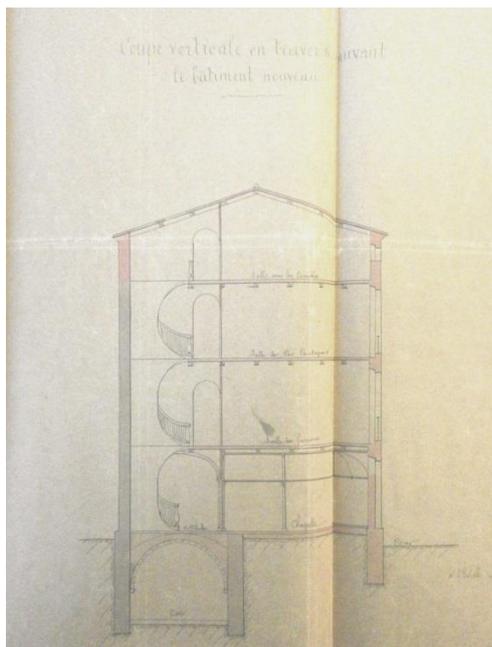
**Illustration 6.** Plan du 3<sup>e</sup> étage.  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



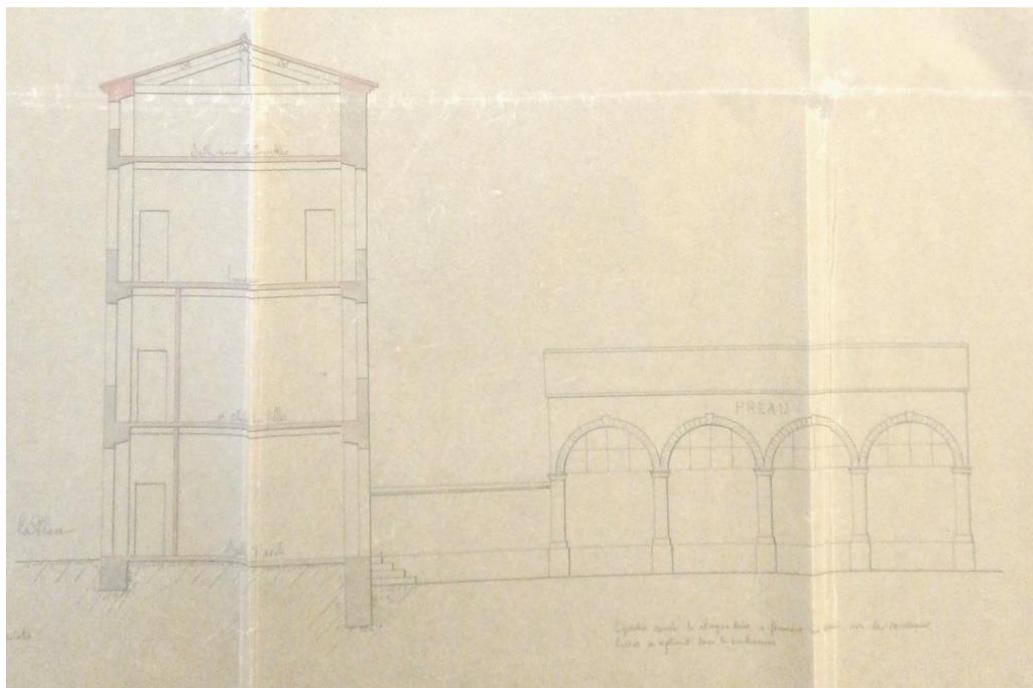
**Illustration 7.** Façade ouest (côté de la place, bâtiment ancien).  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 8.** Façade est (côté des cours). Hospice (bâtiment nouveau), salle d'asile et école des filles (bâtiment ancien).  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 9.** Coupe verticale en travers (bâtiment nouveau).  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 10.** Coupe verticale (bâtiment ancien) ; élévation du préau couvert.  
 Mesure G. (architecte), Papier calque, dessin à l'encre et aquarelle, 234 x 38 cm, 1868.  
 Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 11.** Façades côté place, 2013.



**Illustration 12.** Façade côté place, porte, 2013.



**Illustration 13.** EHPAD, extensions des bâtiments, façade principale, 2013.

## BIBLIOGRAPHIE

BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, un village en Provence*. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980.

SEILLE J., *Histoire de Cotignac*. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## SOURCES

### **Archives départementales du Var, série O, 2 Op 46/2**

La série O des Archives Départementales du Var conservent sous la cote 2 Op 46/2 un dossier concernant les travaux d'aménagement de l'hospice, de la salle d'asile et de l'école des filles dans les immeubles Marin acquis par la commune. Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- Cahier des charges dressé par Mesure, 19 mars 1868 ;
- Délibération de la commission administrative de l'hospice du 12 juillet 1867 (approbation des plans de Daniel) ;

- Délibération du Conseil Municipal du 14 juillet 1867 (appropriation de l'immeuble Marin en hospice, approbation de l'aliénation d'un immeuble ou ancien hospice, approbation des plans dressés par Daniel) ;
- Délibération du Conseil Municipal du 22 mars 1868 (vote 2000 frs pour les travaux d'aménagement en hospice, école de filles et salle d'asile des immeubles Marin acquis par la commune) ;
- Plans dressés par Mesure G., 1868.

## **GROUPE SCOLAIRE**

### **HISTORIQUE**



#### **Les prémices**

Dès 1875, l'absence de locaux convenables dans la commune pour la tenue des classes est soulignée par le conseil municipal. L'école de garçons est gratuite, elle comporte deux classes installées au deuxième étage et dans les combles de l'hôtel de ville. L'école de filles est payante, elle comporte deux classes également, tenues dans l'hospice par des religieuses.

En juillet 1876, le conseil municipal de Cotignac, sous la présidence du maire Roux Ferréol, vote la construction d'un groupe scolaire. Une somme de 30 000 francs doit être affectée à ce projet, financé aux deux-tiers par une imposition extraordinaire de 15 centimes sur le principal des quatre contributions directes. La municipalité compte sur la sollicitude du gouvernement pour financer le tiers restant. Le 23 juillet 1876, les 22 plus imposés de la commune sont réunis pour voter l'imposition extraordinaire proposée par le conseil municipal. La demande est rejetée.

#### **Réalisation du projet**

Le projet lancé par Roux Ferréol se concrétise sous le mandat de Victor Valence, désigné maire suite aux élections municipales de janvier 1878. Les convictions républicaines et anticléricales du nouvel édile font de la création d'une école laïque de filles une priorité. De plus, la loi du 1er juin 1878 sur les ressources affectées à la construction des bâtiments scolaires et sur la caisse pour la

construction des écoles encourage la municipalité à mettre en œuvre la construction du groupe scolaire.

Le conseil, réuni le 13 février 1881, fixe l'emplacement pour la construction du groupe scolaire et autorise le Maire à faire lever le plan des lieux, faire nommer un expert et à traiter avec M. Hyppolite Rigaud pour l'acquisition du terrain jusqu'à concurrence de 11 000 frs (parcelles n°733, 735 à 737 de la section H). Le choix de l'emplacement du futur groupe scolaire avait auparavant été ratifié par l'inspecteur primaire. La promesse de vente est souscrite le 8 mai 1881.

Le 30 janvier 1882, l'architecte B. Bœuf réalise les plans du futur groupe scolaire. Le bâtiment est formé par deux maisons d'écoles contiguës mais indépendantes. La séparation des filles et des garçons se prolonge dans la cour, divisée par un mur central. Chaque école comprend deux classes de 42 élèves et une classe de 48 élèves au rez-de-chaussée, un logement pour le directeur, deux chambres pour les adjoints, une salle destinée aux conférences pédagogiques et une bibliothèque à l'étage. Les préaux sont installés dans des ailes en retour, les privés sont construits le long du mur de clôture de la cour.

Le 19 février 1882, le maire soumet au conseil le projet de groupe scolaire modifié conformément aux observations du ministre de l'instruction publique. Le 25 avril, le Ministre de l'Instruction publique accorde à la commune une subvention de 45 000 francs pour la construction de l'école. La commission départementale accorde un secours de 950 francs sur les fonds du département. La commune emprunte 56 000 francs à la caisse des écoles, remboursables au moyen d'une imposition extraordinaire. Enfin, 50 francs sont prélevés sur les revenus ordinaires de la commune. Le montant total du projet s'élève à la somme de 102 000 francs.

Après deux adjudications infructueuses, un traité de gré à gré est passé le 11 novembre 1882 entre le Maire et Gustave Mayen, entrepreneur de bâtiment domicilié à Camps, pour la construction du bâtiment. Les travaux démarrent rapidement et sont presque achevés, lorsque surviennent en mai 1884 de nouvelles élections municipales qui vont mettre en place une nouvelle équipe moins encline à la disparition de l'école congréganiste au profit de l'école laïque.

## Une ouverture chaotique

**L**e nouveau maire de Cotignac, Gérard Louis, adopte une position bien plus bienveillante vis-à-vis de l'Église que son prédécesseur et semble moins pressé d'ouvrir l'école laïque. Quelques jours après sa nomination, il désigne un architecte pour contrôler la construction de manière officieuse avant la réception officielle des bâtiments. Il refuse par la suite de livrer le groupe scolaire, évoquant des malfaçons et des infractions au cahier des charges.

Le 11 novembre 1885, l'inspecteur d'Académie se rend à Cotignac à la demande du préfet pour installer d'office élèves et maîtres dans les nouveaux locaux. Le maire n'oppose aucune résistance mais refuse d'apporter son aide à l'inspecteur d'académie. Le Préfet demande un nouveau rapport le 22 novembre 1885 ; le maire, après avoir refusé d'ouvrir l'école laïque, refuse à présent de s'occuper du chauffage des locaux. Selon le préfet, la conduite du maire s'explique par la volonté de ce dernier de favoriser l'école congréganiste des filles. Une lettre du Sous-Préfet de l'arrondissement de Brignoles, adressée au Préfet du Var et datée du 5 décembre 1885, témoigne des tensions entre le maire et l'administration gouvernementale :

« concernant l'attitude du maire de Cotignac à propos de l'opposition qu'il a mise à l'installation du nouveau groupe scolaire, et à fournir ensuite à cet établissement tout ce qui était nécessaire au service matériel des écoles, après que vous en avez eu ordonné d'office l'ouverture, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il n'a jamais cessé, depuis qu'il est maire, d'user de ce système d'obstruction. Pour retarder cette installation, il a mis tous les moyens en son pouvoir en pratique. Seulement à son arrivée à la mairie le groupe scolaire était heureusement achevé. Mais il n'a jamais voulu consentir à sa réception. »

Plus loin, le Sous-préfet ajoute :

« il trouvera, sans doute, encore quelque prétexte et quelque faux-fuyant pour démontrer qu'il n'a pas tort.

C'est ainsi du reste qu'il fait toujours, il résiste d'abord, et puis, quand il se sent serré de près, moins audacieux en cela que le maire du Val, il se replie et se rend.

Ce qu'il faudrait c'est, une bonne fois pour toute, l'exécuter sans phrase quand on le trouve en défaut. C'est peut-être ce qu'il aurait fallu faire après son refus à M. l'Inspecteur primaire de satisfaire au service matériel des écoles, ainsi qu'il aurait été facile aussi de le prendre quand, à l'école des filles, il fit sortir les élèves d'une classe, à l'heure de la leçon, et eu mis la clé dans sa poche, ce qui était, quoi qu'il en fut, outrepasser ses attributions. »

Ces tensions s'estompent avec l'élection d'un nouveau conseil municipal dirigé par Joseph Adonne en 1888.

## **Travaux et réfections**

**D**es travaux sont engagés dans les années 1930, ils comprennent la création d'une cantine scolaire et de grosses réparations (réfection des dallages, des parquets des classes, des enduits, aménagements intérieurs). Le projet s'élève à la somme de 285 000 francs. Les plans et devis sont dressés par l'architecte Drapiéri. Ils sont approuvés en conseil municipal le 30 septembre 1932.

Une remise en état des locaux s'impose à nouveau après-guerre. L'architecte Léon David est chargé du projet. Les travaux portent sur la réfection de la toiture, des parquets de plusieurs classes et des enduits de façade, la création de nouvelles fenêtres pour éclairer les classes des filles, le remplacement des persiennes hors d'usage. Ils sont réalisés par l'entrepreneur Caren et sont réceptionnés le 10 juin 1952.

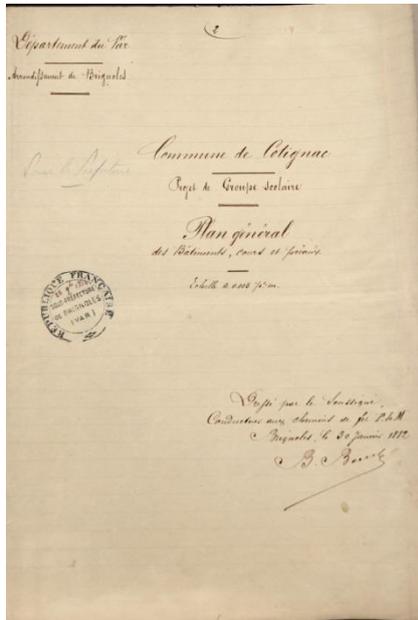
Les derniers travaux ont été menés en 2009 (installation d'une pompe à chaleur extérieure).

## **DESCRIPTION**

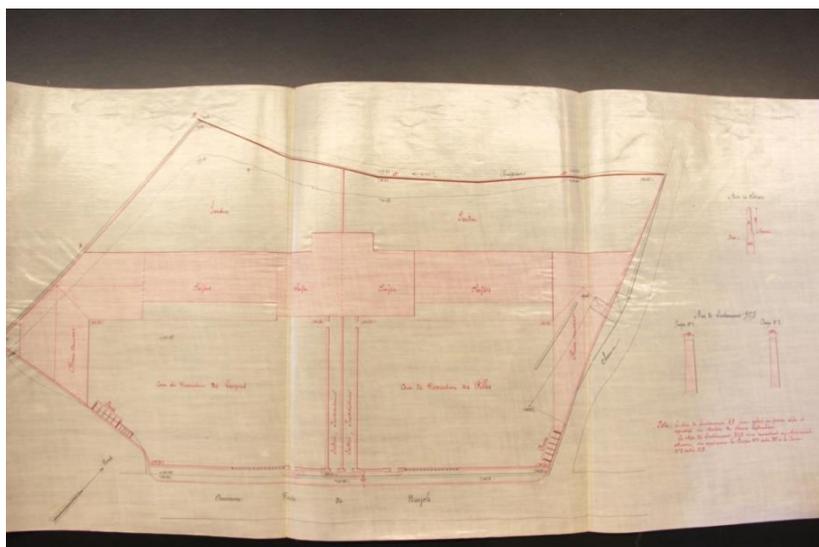
**L**e groupe scolaire se situe en écart du village. Il est construit en retrait de parcelle afin d'aménager une cour sur le devant. De plan rectangulaire, il se divise en trois parties et comprend un étage. Le corps de bâtiment central est divisé par un mur de refend. L'accès à l'étage se fait par deux escaliers aménagés dans un avant-corps à l'arrière du bâtiment. Les corps de bâtiments latéraux possèdent une terrasse protégée par un garde-corps sur lequel est inscrit "GARÇONS" à gauche et "FILLES" à droite. Le corps de bâtiment central présente l'inscription

"ECOLE COMMUNALES LAÏQUES". La façade principale est couronnée d'une corniche.

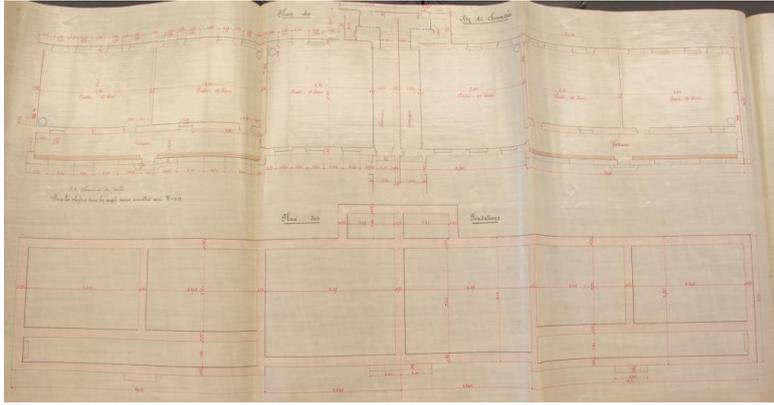
## ILLUSTRATIONS



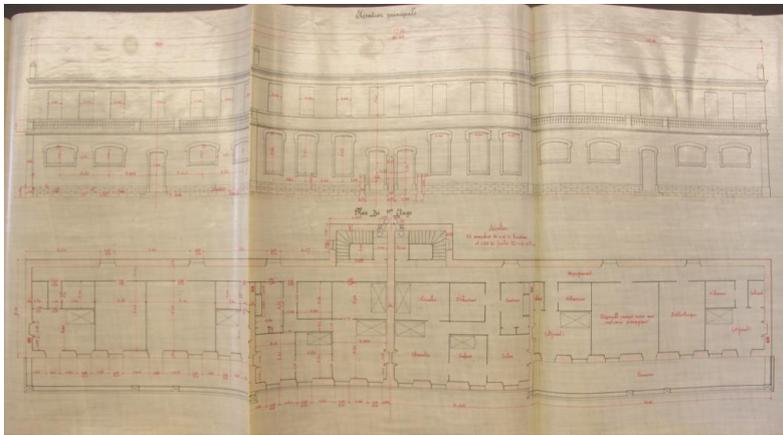
**Illustration 1.** Projet de Groupe scolaire. Plan général des bâtiments, cours et préaux. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



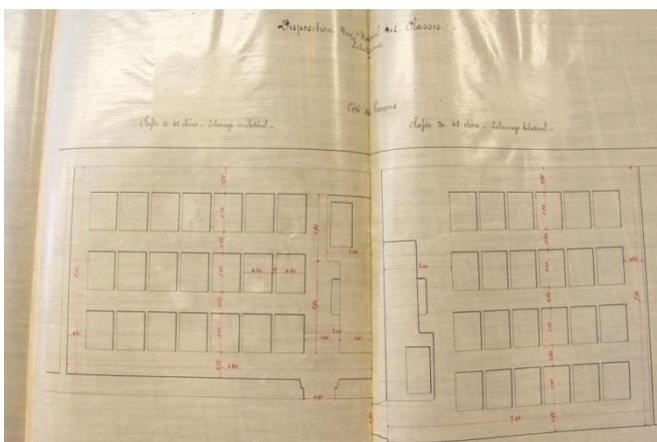
**Illustration 2.** Projet de Groupe scolaire. Plan de masse des bâtiments, cours et préaux. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



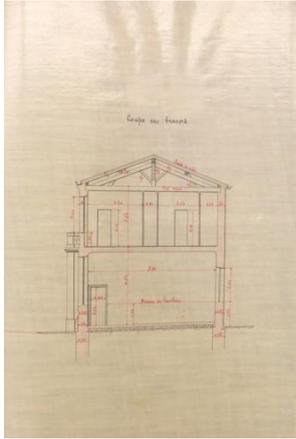
**Illustration 3.** Projet de Groupe scolaire. Plans des fondations et du rez-de-chaussée. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



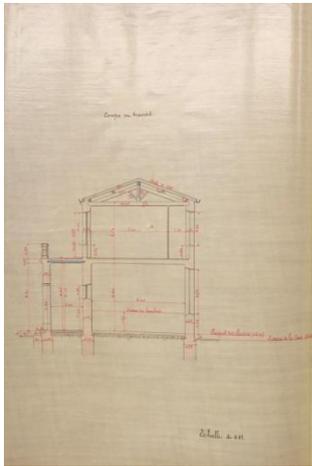
**Illustration 4.** Projet de Groupe scolaire. Élévation principale et plan du 1<sup>er</sup> étage. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



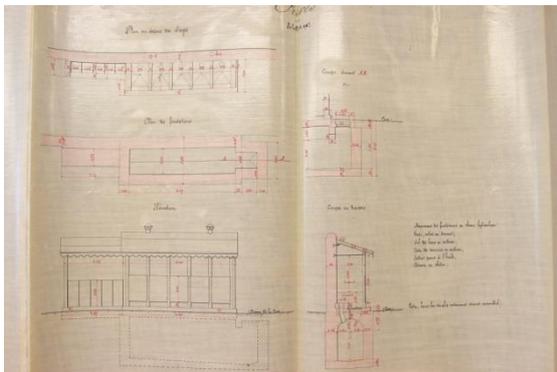
**Illustration 5.** Projet de Groupe scolaire. Disposition du matériel des classes. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



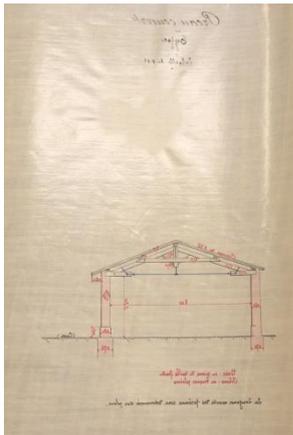
**Illustration 6.** Projet de Groupe scolaire. Coupe en travers. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



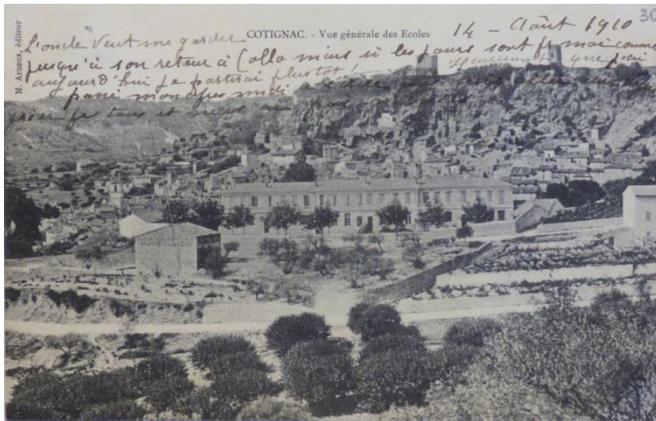
**Illustration 7.** Projet de Groupe scolaire. Coupe en travers. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



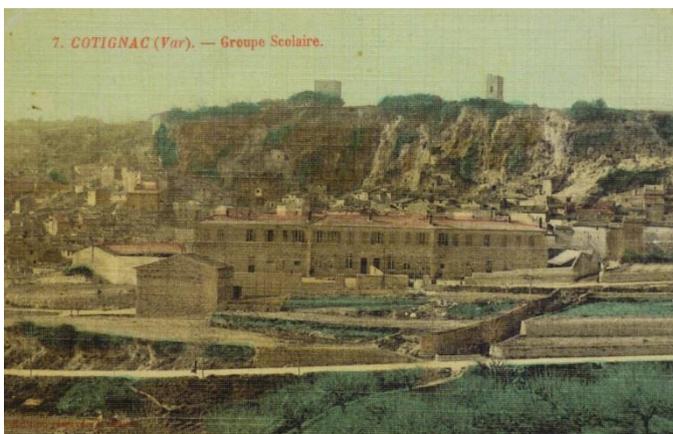
**Illustration 8.** Projet de Groupe scolaire. Privés. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 9.** Projet de Groupe scolaire. Préau couvert. Papier et papier entoilé, dessin à l'encre et aquarelle, 1882. Archives Départementales du Var, 2 Op 46/2.



**Illustration 10.** Cotignac, Vue générale des Ecoles. Arnoux (éditeur), carte postale noir et blanc, vers 1910. Collection Christiane Serandour, Cotignac.



**Illustration 11.** Cotignac (Var). Groupe Scolaire. Carte postale, photo colorisée, début 20<sup>e</sup> siècle. Collection Christiane Serandour, Cotignac.



**Illustration 12.** Groupe scolaire, vue générale, 2013.



**Illustration 13.** Groupe scolaire, façade principale, 2013.



**Illustration 14.** Groupe scolaire, façade principale, corps de bâtiment central, 2013.



**Illustration 15.** Groupe scolaire, façade principale, corps de bâtiment ouest (ancienne école de garçons), 2013.



**Illustration 16.** Groupe scolaire, façade principale, corps de bâtiment est (ancienne école de filles), 2013.



**Illustration 17.** Groupe scolaire, façade postérieure, 2013.



**Illustration 18.** Groupe scolaire, cour, préau, 2013.



**Illustration 19.** Groupe scolaire, élévation postérieure, cantine, 2013.



**Illustration 20.** Groupe scolaire, cour, préau, 2013.

## BIBLIOGRAPHIE

ANDRIEUX J.-Y., *L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*. SCEREN CNDP 2009.

BLANC G.-H., MARSEILLE J.-P., *Cotignac, un village en Provence*. Chez l'auteur : Gabriel Henri Blanc, 1980.

GRAISELY A., *Cotignac au fil du temps*. Éditions Un autre regard-Prestance, 2012

SEILLE J., *Histoire de Cotignac*. Éditeur Jacques Seillé, Juillet 1990.

## SOURCES

### **Archives départementales du Var, série O, 2 Op 46/2**

La série O des Archives Départementales du Var conservent sous la cote 2 Op 46/2 un dossier sur la construction et les réparations du groupe scolaire de Cotignac.

#### **1881-1885 : construction**

Approbation préfectorale des plans et devis du groupe scolaire dressés par M. Bœuf, 3 août 1882 ;

Délibération du CM du 13 février 1881 (emplacement pour la construction du groupe scolaire) ;

Délibération du CM du 19 février 1882 (approbation des plans modificatifs) ;

Autorisation préfectorale pour l'acquisition du terrain d'Hyppolite Rigaud, 21 décembre 1881 ;

Lettre de l'Inspecteur d'académie du 11 novembre 1885 au Préfet du Var (installation d'office des élèves dans l'école) ;

Lettre du Préfet à l'Inspecteur d'académie, 22 novembre 1885 ;

Pétition des électeurs républicains de Cotignac ;

Délibération du CM du 29 novembre 1885 (le conseil prend les mesures nécessaires pour assurer le service matériel des écoles ;

Lettre du Sous-préfet au Préfet, 5 décembre 1885, à propos de l'obstruction du maire à l'installation du groupe scolaire.

### **1914 : travaux de réparations au lavoir du cours et au groupe scolaire (toitures)**

Rapport de l'architecte.

### **1932-1952 : travaux**

Délibération du CM du 30 septembre 1932 ;

Plans, Drapieri ;

Délibération du CM du 20 juin 1950 ;

Projet de remise en état des bâtiments scolaires, programme des travaux, Léon David, 30 juillet 1948 ;

Procès-verbal de réception définitive des travaux, 14 mai 1952.

## SOURCES

### Archives départementales du Var

- 2 Op 46/2

#### Ecoles

- 1867-1868 : travaux d'aménagement de l'hospice, de la salle d'asile et de l'école des filles dans les immeubles Marin acquis par la commune.

Premier projet dressé par Daniel en 1867.

Architecte G. Mesure, cahier des charges, 19 mars 1868.

Délibération du conseil municipal du 14 juillet 1867 : appropriation de l'immeuble Marin en hospice, approbation de l'aliénation d'un immeuble ou ancien hospice.

Délibération du conseil municipal du 12 juillet 1867 : approbation du plan de l'hospice.

Délibération du conseil municipal du 14 juillet 1867 : approbation du plan de l'hospice dressé par Daniel.

Délibération du conseil municipal du 22 mars 1868 : vote 2000 frs pour les travaux d'aménagement en hospice, école de filles et salle d'asile des immeubles Marin acquis par la commune.

Plans Mesure G., 1868, calque, encre, aquarelle, 234 x 38 cm.

- 1881-1883 : groupe scolaire

Approbation préfectorale des plans et devis du groupe scolaire dressés par M. Bœuf, 3 août 1882.

Délibération du conseil municipal du 13 février 1881 : emplacement pour la construction du groupe scolaire.

Délibération du conseil municipal du 19 février 1882 : approbation des plans modificatifs.

Autorisation préfectorale pour l'acquisition du terrain d'Hyppolite Rigaud, 21 décembre 1881.

Lettre de l'inspecteur d'académie du 11 novembre 1885 au préfet du Var : installation d'office des élèves dans l'école.

Lettre du préfet à l'inspecteur d'académie, 22 novembre 1885.

Pétition des électeurs républicains de Cotignac.

Délibération du conseil municipal du 29 novembre 1885 : le conseil prend les mesures nécessaires pour assurer le service matériel des écoles.

Lettre du sous-préfet au préfet, 5 décembre 1885, à propos de l'obstruction du maire à l'installation du groupe scolaire.

- 1914 : travaux de réparations au lavoir du cours et au groupe scolaire (toitures)

Rapport de l'architecte.

- 1911-1920 : classe enfantine

Délibération du conseil municipal du 10 novembre 1912 : approbation du projet et du montant de la dépense pour la construction d'une école maternelle.

Promesse de vente, 1<sup>er</sup> novembre 1912.

Plans, 132 x 31 cm.

Cahier des charges et devis descriptif, Marcel J., 14 septembre 1911.

Mémoire de l'architecte Marcel J., 14 septembre 1911.

Achèvement des travaux, rapport de l'architecte et devis estimatif modificatif, 5 avril 1919.

Procès-verbal de réception définitive, 15 juillet 1920.

- Travaux 1953-1956

21 juillet 1953 : le conseil municipal décide la réfection de l'école maternelle.

15 mars 1955 : procès-verbal d'adjudication (entreprise Scappini frères et Casini)

5 avril 1956 : réception définitive des travaux.

Léon David et Lucien David, architectes, cahier des stipulations particulières.

- Travaux 1932-1952

Délibération du conseil municipal du 30 septembre 1932.

Plans, Drapieri.

Délibération du conseil municipal du 20 juin 1950 : travaux écoles

Projet de remise en état des bâtiments scolaires, programme des travaux, Léon David, 30 juillet 1948.

Procès-verbal de réception définitive des travaux, 14 mai 1952.

## **Hôtel de ville**

- Réparations de l'hôtel de ville, 1901-1903

Procès-verbal de réception définitive, 20 février 1903.

Délibération du conseil municipal du 29 décembre 1901 : approbation du projet de réparations à l'hôtel de ville.

- 1844 : exhaussement de l'hôtel de ville

Procès-verbal de visite et réception définitive des travaux ayant pour objet l'exhaussement et la réparation de l'hôtel de ville dans la commune de Cotignac. Cotignac, le 11 février 1844.

- **2 Op 46/3**

## **Bascule**

Construction d'un pont à bascule avec pavillon et lavoir couvert, rapport sur une augmentation de dépense produite pendant l'exécution des travaux 25 octobre 1862.

Délibération communale, séance du 19 mai 1862, approbation du devis supplémentaire.

Délibération communale du 12 février 1862.

Plan bascule, papier, aquarellé, encre, 30,5 x 103,5 cm.